

La commune, la planète et le monde

Les échelles de l'enquête au « Bureau central du cadastre » (1791-1802)

Die Kommune, der Planet und die Welt. Die Skalen der Enquête im „Bureau central du cadastre“ (1791-1802)

The Commune, the Planet and the World. The Scale of the Inquiry at the “Bureau central du cadastre” (1791-1802)

Julien Vincent

✉ <https://www.ouvroir.fr/apropos/index.php?id=83>

DOI : 10.57086/apropos.83

Electronic reference

Julien Vincent, « La commune, la planète et le monde », *À propos* [Online], 1 | 2025, Online since 20 janvier 2025, connection on 27 janvier 2025. URL : <https://www.ouvroir.fr/apropos/index.php?id=83>

Copyright

Licence Creative Commons – Attribution – Utilisation non commerciale – Pas d'œuvre dérivée 4.0 International (CC-BY-NC-ND).

La commune, la planète et le monde

Les échelles de l'enquête au « Bureau central du cadastre » (1791-1802)

Die Kommune, der Planet und die Welt. Die Skalen der Enquête im „Bureau central du cadastre“ (1791-1802)

The Commune, the Planet and the World. The Scale of the Inquiry at the “Bureau central du cadastre” (1791-1802)

Julien Vincent

OUTLINE

La Révolution et la planète

Du travail de bureau à l'enquête de terrain

La République dans le monde

TEXT

Je tiens à remercier la personne à l'origine du rapport anonyme sur cet article ainsi que Léa Renard et Martin Herrnstadt pour leurs commentaires perspicaces sur la première version de cet article.

¹ Qu'est-ce que l'histoire globale à l'ère de l'anthropocène¹ ? Dans un ouvrage récent, Dipesh Chakrabarty appelle à un « tournant planétaire » de l'historiographie qui², explique-t-il, devra succéder au « tournant global » dont il fut jadis l'un des acteurs³. Toute l'historiographie moderne, et l'histoire globale avec elle, s'est construite selon lui sur une séparation entre le temps de l'histoire humaine et le temps de l'histoire naturelle, qui nous empêche de penser la condition terrestre. Au « monde » de la circulation des marchandises et des personnes, il conviendrait d'opposer la « planète », vue comme extériorité non humaine et comme habitat.

² Mais dans une critique récente de ces analyses, l'historien des sciences Christophe Bonneuil met en doute l'hypothèse – qu'il prête à l'auteur de *Provincialiser l'Europe* – d'une « radicale nouveauté de notre face à face avec la planète⁴ ». Loin d'avoir précédé ou empêché une prise de conscience de la condition terrestre, trop vite attribuée à l'époque récente, la mondialisation se serait construite avec elle.

Afin de le montrer, il propose d'envisager une histoire des « régimes de planéitarité » depuis le XVI^e siècle. Par ce terme, il s'agit d'envisager l'ensemble des dynamiques économiques ou politiques, des savoirs scientifiques, des affects ou encore des dispositifs d'intervention visant un « bon usage » de la planète dans son entièreté, de la stratosphère à la lithosphère⁵.

- 3 Un tel programme soulève de nombreuses questions. Comment, afin d'éviter l'anachronisme, évaluer l'importance réelle de ces anciens savoirs-pouvoirs « planétaires » au regard d'autres savoirs et conceptions contemporaines de la terre ? Comment en mesurer, par exemple, les effets réels sur les différentes logiques territoriales à différentes échelles ? À partir de quelles sources conviendrait-il enfin de mener cette recherche, et selon quelle chronologie ? En prenant l'exemple du Bureau du cadastre, entre 1791 et 1802, je voudrais suggérer que la Révolution française fut un moment important dans la constitution d'un nouveau régime de savoirs sur la « terre », vue à la fois comme une planète sphérique, comme un sol délimité ou un ensemble de localités, et enfin comme un lieu de commerce entre les peuples du monde⁶.
- 4 Si cette dimension du cadastre révolutionnaire n'a guère été identifiée, y compris dans les travaux sur l'histoire globale de la Révolution⁷, c'est peut-être en raison de l'occultation relative dont il a fait l'objet à partir de l'Empire. Afin de justifier leurs efforts pour le redéfinir comme un document fiscal et comme un complément du Code civil de 1804, les auteurs du cadastre napoléonien ont reproché à l'entreprise révolutionnaire de s'être dispersée entre de multiples tâches mal reliées entre elles et de n'avoir pas été capable de se concrétiser sur le terrain : l'enquête serait restée dans des bureaux, à l'état de projet⁸. Il s'agit d'un mythe, en partie perpétué dans l'historiographie, qui occulte l'ampleur des opérations réalisées ainsi que la richesse des réflexions et des débats sur la nature du cadastre. Car pendant la Révolution, l'enquête cadastrale n'était pas de nature purement fiscale⁹. Elle se donnait pour objectif de mieux connaître non seulement le territoire communal et national, mais aussi la place de la République sur la terre, conçue à la fois comme « planète » et comme « monde ».

La Révolution et la planète

- 5 La constitution d'un « cadastre » – terme à la définition incertaine – était demandée dans de nombreux cahiers de doléances rédigés en amont des États Généraux de 1789. En mettant fin aux injustices liées à la répartition de la contribution foncière, ce cadastre devait contribuer à résoudre la crise du crédit public en renforçant l'adhésion à l'impôt. Mais on lui attribua bien vite d'autres fonctions.
- 6 Le 8 mai 1790, le principe d'une réforme universelle des poids et mesures est adopté par la Constituante. À l'Académie des sciences, Borda, Condorcet, Lavoisier et Tillet composent la toute nouvelle Commission des poids et mesures chargée, en lien avec les savants d'autres pays, de fixer les nouvelles unités de mesure. Bien vite, cet objectif prend une coloration philosophique en se justifiant d'intentions universalistes. Le 26 mars 1791, l'Assemblée nationale déclare solennellement sa volonté de « choisir une unité qui, dans sa détermination, ne renferme rien ni d'arbitraire, ni de particulier à la situation d'aucun peuple sur le globe¹⁰ » : une mesure véritablement universelle, et non impérialiste, qui serait le préalable au cosmopolitisme et à la paix perpétuelle que promettait la révolution en cours.
- 7 Au moment où il accède à ses fonctions de directeur du Bureau du Cadastre, Gaspard de Prony en anticipe déjà toutes les retombées. Les travaux de mesure de la Méridienne de Dunkerque à Barcelone, que les astronomes Delambre et Méchain s'apprêtent à démarrer, auront de multiples implications sur les opérations du cadastre, sur le terrain comme pour la mise à l'échelle cartographique¹¹. Dès octobre 1791, l'ingénieur des Ponts et Chaussées insiste sur l'importance de la géodésie, compagnie indispensable des États modernes qui en ont besoin pour « la navigation, le commerce, l'agriculture, la répartition des impôts, les moyens d'attaque et de défense d'un royaume ». C'est pourquoi « la description géographique et particulière de chaque état devrait naturellement suivre et compter les grandes mesures qui embrassent l'ensemble du globe¹² ».
- 8 Si le cadastre révolutionnaire est adossé à une connaissance de la sphéricité de la terre, son objectif reste la connaissance fiscale. Mais là encore, le contexte politique contribue à en élargir les intentions. Pour Prony, le cadastre doit être d'emblée conçu comme un docu-

ment statistique. Sa confection offrira une « occasion bien favorable de se procurer une foule de connaissances utiles, qui ont une connexion plus ou moins immédiate avec son objet », telles que la topographie souterraine, la géographie hydraulique, mais aussi l'étude démographique, économique et morale de la population¹³.

- 9 La Révolution redéfinit en profondeur la nature de l'enquête cadastrale. Celle-ci ne désigne plus seulement les opérations de description et de mesure sur le terrain, menées au moyen de planchettes, boussoles et graphomètres, et la consultation des propriétaires et élus locaux pour évaluer les revenus des parcelles¹⁴. Elle suppose désormais des opérations de calcul nouvelles et complexes, mobilisant mathématiciens et astronomes, ainsi qu'une réflexion nouvelle d'économie politique et de géographie.
- 10 Ces ambitieux projets auraient pu en rester au stade des intentions impossibles à mettre en œuvre par une administration composée, jusqu'à l'automne 1793, de seulement six personnes. Mais tout change à partir de l'an II. Après avoir été rattaché à différents services, le Bureau du cadastre se voit installé en 1795 au cœur du pouvoir républicain, à proximité de l'École polytechnique¹⁵. Il est doté d'un personnel important – 76 employés à la fin de la Convention thermidorienne – et d'immenses ressources documentaires.
- 11 Mais il y a une contrepartie. Avec ces moyens inédits, le Bureau ne devra pas se contenter de la seule « confection du cadastre » ; il devra aussi rendre divers services aux autres administrations. Ce tournant est bien décrit dans un mémoire du 14 juillet 1794 :

La description territoriale de la France qu'on avait d'abord conçue comme un simple cadastre, vient d'être envisagée sous un aspect plus général par le comité de salut public [...]. Ce comité a pensé que la mesure géométrique de la terre serait une connaissance bien stérile si l'on n'y réunissait celle de ses richesses et de ses produits et des ressources qu'elle offre à l'industrie tant dans son intérieur qu'à sa surface. Son plan réunit l'économie à la facilité de l'exécution car lorsqu'on s'occupera de la topographie générale et des grandes opérations géographiques sur le terrain il sera plus aisé et moins dispendieux de mener de front les descriptions minéralogiques, celles des productions extérieures.¹⁶

- 12 À partir de 1794, le Bureau élabore diverses cartes des routes, voies navigables, de l'hydrographie et du nivelllement et constitue une vaste collection de cartes, livres et matériaux géographiques. Il devient progressivement un centre de renseignement pour les administrations et pour les savants. Sous le Directoire, il est rattaché non pas au ministère des Finances mais au ministère de l'Intérieur : sa fonction savante en même temps qu'administrative est ainsi confirmée. C'est d'ailleurs à ces tâches d'utilité générale qu'est consacrée la plus grande partie de ses fonds¹⁷.
- 13 Le Bureau est notamment en charge d'une opération importante et prestigieuse, la « vérification du toisé du territoire français » et la compilation des états de population et recensements existants¹⁸, présentés comme des préalables nécessaires au « plan d'organisation du cadastre de la République¹⁹ ». Lors de la première séance publique de l'Institut, le 4 avril 1796 (15 germinal an IV), Gaspard de Prony lit un mémoire dans lequel il présente les travaux de ses collaborateurs pour aboutir à un toisé exact de la superficie du pays par département, et la meilleure approximation possible de la population française (voir Figure 1)²⁰. Le discours, qui consiste essentiellement en un exposé de méthode, est accompagné de deux tableaux et d'une carte.

Figure 1. – Première séance de l’Institut, séance publique tenue le 4 avril 1796 dans la salle des Caryatides au Palais du Louvre



On aperçoit au premier plan les cinq membres du Directoire, chefs du pouvoir exécutif.

Gravure datée de 1801, dessin d'Abraham Girardet et gravure de Pierre-Gabriel Berthauld.
Musée Carnavalet, G.23663.

- 14 Un autre investissement majeur de l’administration cadastrale est le calcul de la connaissance des temps, en lien avec le Bureau des longitudes. Afin de se conformer aux divisions angulaires centigrades adoptées par la Commission des poids et mesures, de nouvelles tables logarithmiques et trigonométriques étaient nécessaires²¹. Celles-ci devaient notamment faciliter une multiplicité de calculs pour une diversité d’administrations publiques, mais aussi plus généralement le calcul de la « connaissance des temps » essentielle à la navigation et au commerce²². En mars 1795, le Comité d’instruction publique sollicite le Bureau du cadastre pour faire calculer de telles tables à l’usage des élèves de l’école normale de l’an III. Puis, transfor-

mant son administration en véritable manufacture de calculateurs, Prony se voit confier, le 20 juillet suivant, la confection de nouvelles grandes tables trigonométriques et logarithmiques destinées à devenir officielles²³. Ayant vocation à remplacer les tables constituées depuis le XVII^e siècle, elles ont pour objectif de devenir un instrument de calcul universel. Tout au long de l'année 1795, Prony met l'essentiel des forces du Bureau du cadastre dans leur fabrication²⁴. Après cette date, il faudra encore beaucoup de travail pour la vérification des erreurs – une tâche qui se poursuit jusqu'en 1798 au moins²⁵.

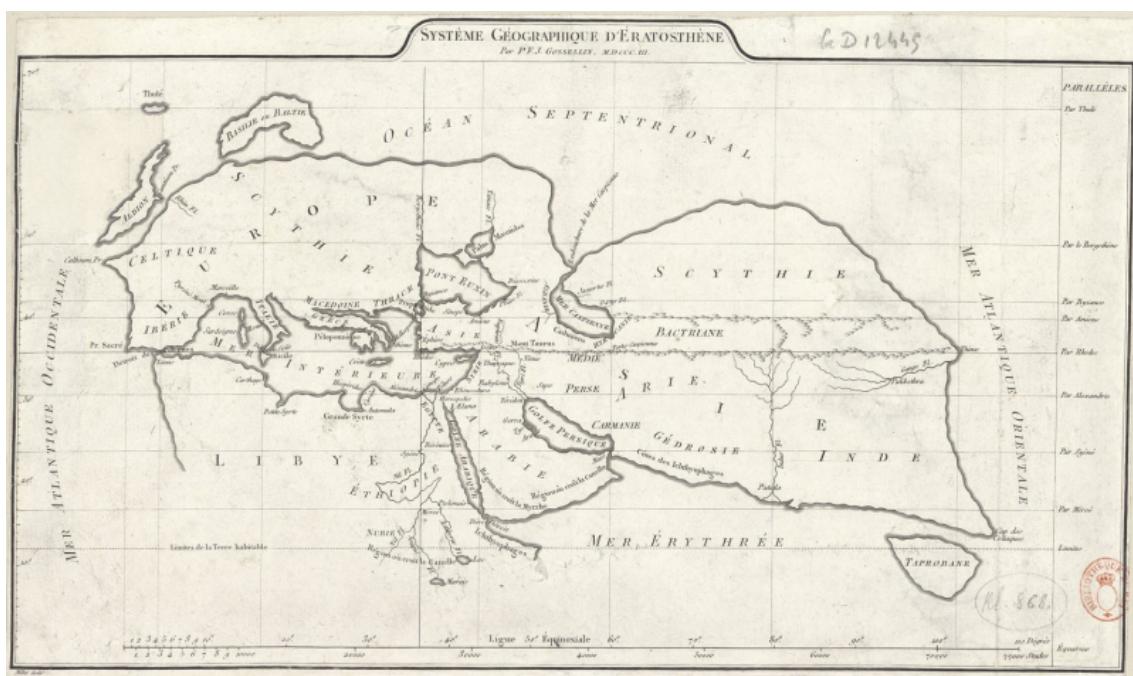
15 Cette dimension savante du Bureau est encore renforcée à partir du printemps 1797. Le 21 mai, la commission des finances du Conseil des Anciens, par la voix du député Laffon-Ladébat, lance une offensive contre le Directoire en l'accusant de retarder la nécessaire réforme financière. Son rapport est accompagné d'un mémoire de Prony dans lequel ce dernier propose un plan pour terminer le cadastre en dix ans : mais encore faudra-t-il disposer des moyens nécessaires, avertit-il²⁶. Les effets semblent immédiats. Dès le 29 mai (décret du 10 prairial an V), les fonctions du Bureau du cadastre sont élargies et ses fonds augmentés pour atteindre 600 000 F pour l'année (loin des 46 500 F accordés au 1^{er} janvier 1793).

16 Le Bureau du cadastre est désormais responsable de la mesure de la Méridienne ainsi que de la triangulation des départements annexés, auxquels s'ajouteront, après le traité de Campo Formio, le 18 octobre 1797, les départements de la rive gauche du Rhin. Il est aussi en charge d'un nouveau « Dépôt de géographie de l'intérieur²⁷ ». Conçu comme la principale collection de cartes civiles et documents géographiques à l'usage des administrations, ce dernier regroupe des livres et des cartes non seulement de France, mais aussi du monde entier²⁸. Le Dépôt de géographie devient un centre documentaire d'une grande importance, vers lequel les demandes affluent de toutes parts²⁹. Entre décembre 1798 et août 1800, ce sont environ 300 sollicitations officielles qui sont consignées au registre du Dépôt³⁰. Mais les demandes viennent également des savants privés. En septembre 1797, par exemple, une demande parvient au Bureau par l'intermédiaire du ministère : le géographe Dupain-Triel veut réaliser un atlas du commerce intérieur et extérieur, et un autre de la navigation³¹. Pour y parvenir, il veut pouvoir

utiliser les collections et renseignements disponibles au Bureau du cadastre.

- 17 Trois géographes éminents sont employés pour travailler dans les collections du Dépôt. Nicolas Desmarests, ancien membre de l'Académie des sciences et inspecteur des manufactures, est l'une des grandes figures de la géologie. Il y travaille sur les volcans d'Auvergne, sur lesquels il réalise plusieurs cartes. Pascal-François-Joseph Gosselin, ancien membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres né en 1751, travaille avec les dessinateurs du Bureau à l'élaboration de cartes sur la géographie des Anciens (voir Figure 2). Quant à Jean-Denis Barbié du Bocage, ancien élève de Bourguignon d'Anville, il est chargé des cartes en caractères arabes sur lesquelles les compétences sont fort rares.

Figure 2. – Système géographique d'Eratosthène par Gosselin, 1803



Gosselin avait déjà publié une *Géographie des grecs analysée ; ou Les systèmes d'Eratosthène, de Strabon et de Ptolémée comparés entre eux et avec nos connaissances modernes en 1790*.

Ératosthène, astronome et géographe grec, connu pour ses travaux sur la mesure de la terre, dirigea la bibliothèque d'Alexandrie sous le règne de Ptolémée III, vers le milieu du III^e siècle avant notre ère. Le travail cartographique de Gosselin sur cet auteur accompagne la campagne d'Égypte.

BnF, département des Cartes et plans, GE D-12445. Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8491948s>.

Du travail de bureau à l'enquête de terrain

- 18 L'historiographie a beaucoup insisté sur l'échec supposé du Bureau, qui échoua à initier l'enquête cadastrale au niveau des communes, sections et parcelles. Dans une étude minutieuse, le sociologue Jean-Louis Peaucelle va jusqu'à décrire une situation de détournement des missions et d'affectation des moyens à des buts non officiels. Les rapports de Prony, dans lesquels il tentait de justifier les délais dans la confection du cadastre, auraient eu pour fonction de rassurer ses tutelles, mais dissimulaient ses intentions réelles. L'ingénieur des Ponts et Chaussées n'aurait jamais cru à la possibilité d'une évaluation rigoureuse du produit net. C'est pourquoi, au lieu de s'y consacrer, il aurait privilégié la constitution des grandes tables logarithmiques et trigonométriques³².
- 19 Il est vrai que c'est vers ce projet que Prony avait réorienté les premiers élèves-géographes. Pendant l'été 1794, quelques jours après la chute de Robespierre, le Comité de salut public avait lancé un concours pour en recruter 25 à 50 afin de les former à cette entreprise³³. Comme l'école des poudres de l'an II, et comme l'école normale de l'an III, l'objectif était de les faire venir dans la capitale pendant plusieurs mois, puis de les renvoyer chez eux³⁴. Le cadastre du « département de Paris » devait servir d'école d'application et de modèle pour des opérations qu'on répliquerait ensuite dans les départements. Malheureusement, seuls 17 élèves montèrent à la capitale à un moment où le Bureau, qui manquait d'instruments mathématiques, n'était pas prêt pour leur formation³⁵. Soucieux d'avancer la constitution de ses « grandes tables », Prony décida alors de les transformer en calculateurs.
- 20 Mais, après cet épisode, il ne cessa d'agir pour faciliter le démarrage des opérations de terrain³⁶. Peu après la loi du 22 octobre 1795 (30 vendémiaire an IV), qui annonçait une nouvelle école de géographe, Prony réorganise le Bureau en deux classes : la « classe intérieure » qui se consacre aux opérations de calcul dans les bureaux, et la « classe extérieure » qui travaille « en campagne³⁷ ». Tout au long de l'année 1796, il prépare la formation des futurs élèves en lien avec la levée des plans du département de la Seine qui n'avait

pu être effectuée l'année précédente³⁸. Lorsque l'école des géographes voit enfin le jour, début 1797, il apparaît que le nombre des élèves sera trop faible pour permettre de lancer tout de suite un tel travail. Alors qu'il faut travailler à l'extension des grands triangles de la carte de Cassini aux départements annexés, il est difficile de trouver un personnel suffisant pour démarrer les opérations au niveau des communes. En mars 1798, Prony s'efforce alors d'obtenir la réintégration des élèves désignés sur concours après l'été 1794³⁹.

21 Il faut attendre 1799 pour que le projet d'un cadastre-modèle du département de la Seine soit effectivement relancé grâce à l'arrivée à Paris de Jean-Joseph Tranchot. Né en 1752 dans le nord-est de la France, ce fils de charpentier a d'abord été employé comme cartographe pour la triangulation de la Corse, avant de prolonger son travail en Sardaigne et en Toscane, entre 1788 et 1791, puis d'accompagner Pierre Méchain pour son enquête sur la Méridienne à partir de 1792. La présence au Bureau du cadastre de ce géographe chevronné s'explique par la reconfiguration administrative du 29 mai 1797, qui place le calcul de la Méridienne sous sa surveillance. Dans un premier temps il ne s'agissait que de s'occuper du traitement des employés⁴⁰. Mais avec la fin des travaux de mesure, Tranchot se voit confier le cadastre du Département de la Seine. L'objectif n'a pas changé depuis l'été 1794 : il s'agit d'en faire un modèle pour les autres départements. Le 8 février 1799 (20 pluviôse an VII), il est officiellement chargé de cette mission, accompagné de deux aides⁴¹.

22 Dans un mémoire daté du 26 décembre 1798, l'ingénieur en expose les principes et les modalités concrètes. Le cadastre doit être « une description détaillée et raisonnée de tous les objets propres à faire connaître le terrain et sa valeur ». « On aura dans la nouvelle mesure de l'arc du méridien de Dunkerque à Barcelone », écrit-il, « d'excellentes données pour former le canevas » du plan topographique, puis pour le subdiviser en triangles de premier et de second ordre. Mais l'essentiel du travail réside dans la description des localités. Il faut donner aux géographes des instructions afin de leur mettre « devant les yeux les choses essentielles à noter sur chaque division de territoire⁴² ». Selon son modèle de tableau, Tranchot demande aux experts de remplir dans ce dernier diverses « observations relatives aux règnes animal, végétal et minéral » ainsi qu'« aux éléments, l'air, la terre et les eaux » (voir Figure 3) : « ces éléments combinés au

degré propre aux productions du sol, font la bonté de la terre ; ainsi que la suppression ou l'altération de l'un d'eux en fait la mauvaise qualité. » Certaines conditions affectent la valeur d'un terrain, par exemple lorsqu'une terre manque d'eau ou si elle en a trop, si son relief est accidenté, si elle bénéficie d'une exposition excessive ou insuffisante au vent ou au soleil, etc.

- 23 Ces considérations reviennent à donner aux « plans de masse » une importance inédite. Alors que ces cartes ne servaient traditionnellement qu'à préparer la constitution des plans parcellaires, l'ingénieur les dote d'une fonction statistique nouvelle. Les plans doivent mettre en valeur à la fois la construction physique du terrain (plaines, montagnes, rivières, etc.), les genres de culture par classe de revenus, mais aussi le nombre d'habitants et leur occupation.

Figure 3. – Topographie du plan géodésique numéroté 13

SECTION 6. DU PLAN.									
INDICATIONS GÉNÉRALES.			DÉTAIL DES GENRES DE CULTURE ET PAR PROPRIÉTÉ.				DÉTAILS SUPPLÉMENTAIRES.		
NOMS DES LIEUX DITS.	GENRE DE CULTURE EN HECTARES	SUPERFICIES PAR MASSES EN HECTARES	CLASSES OU QUALITÉS DU SOL	SUPERFICIES PAR CLASSES EN HECTARES	NOMBRE DES PROPRIÉTAIRES	DESIGNATIONS	VALEURS ÉVENTUELLES	OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES, RELATIVES AUX RÉGNE ANIMAL, VÉGÉTAL ET MINÉRAL	AUX ÉLÉMENS, L'AIR, LA TERRE ET LES EAUX
Les Naches, J. Martin, Clos l'Anglois Les Frés ~	Terrains labourables Vignes	57,026 5,921	105,37 17,26	1 ^{me} 1 ^{me}	57,026 5,921	105,37 17,26	12 5	Le fourneau de la ferme bonne qualité, partout dans le terreau qui est bonne dans ce terreau, mais abondante et d'éleveteur qualité.	Le fourneau de la ferme bonne qualité, partout dans le terreau qui est bonne dans ce terreau, mais abondante et d'éleveteur qualité.
TOTAL GÉNÉRAL de la Section.		52,957	125,73	Quart parcellé	42,957	125,73	46	Les vignes sont d'un genre assez moyen, mais le vin est de qualité moyen spéciale ne possède que bonne qualité commune	Le terrain des vignes est moyen et sa qualité spéciale ne possède que bonne qualité commune

Dans lequel détail de la Section 6^e du Plan dont l'exposition est ci-dessus, nous avons
municipale du canton de Vitry, lesquels, après lecture à eux faire
A Vitry le 8^e — de la République.

étés assistés par les citoyens Experts indicateurs à nous désignés par l'Administration de la tenue de leurs déclarations, ont signé avec nous.

Cet extrait montre le modèle de questionnaire construit par Tranchot et imprimé à la fin de l'an VII pour décrire les communes du département de la Seine⁴³. On y trouve la description de la section 6 du plan de Vitry, qui couvre 37 hectares de terres labourables et près de 6 hectares de vignes (« Les Jolivettes », « Les Saguets », etc.), tous de première classe, ainsi qu'une petite carrière à plâtre. De gauche à droite sont abordés les noms des lieux-dits, les genres de culture, les superficies, qualités de sol et nombre de propriétaires. Puis, sur la page de droite, les valeurs, puis des observations, d'abord sur les règnes animal, végétal et minéral, puis sur les éléments (air, terre et eau).

24 On peut voir dans cette première esquisse l'une des origines des plans par « masse de culture » ou « nature de culture » qui furent élaborés entre 1802 et 1806 sous la responsabilité du ministère des Finances, alors que le Bureau du cadastre n'existe plus⁴⁴. En y élaborant une nouvelle image économique de la terre, certains espèrent non seulement rétablir la confiance dans la répartition de l'impôt entre les communes et les départements, mais aussi conforter le crédit de l'État face à l'ennemi anglais⁴⁵. Le cadastre n'est pas seulement un document géodésique qui dit la place de la France sur la planète, c'est aussi un instrument dans la lutte globale entre les puissances nationales.

La République dans le monde

25 En l'an VIII, le cadastre de la Seine est une nouvelle fois laissé en plan⁴⁶. La topographie du plan géodésique de Vitry-sur-Seine et les procès-verbaux supplémentaires l'accompagnant devaient servir de modèle aux autres communes. Mais ils sont abandonnés avant même d'avoir été datés et signés et que l'ensemble des informations aient pu y être reportées⁴⁷. Alors que de nombreuses données sont indiquées précisément, comme les superficies ou les qualités de sol, certaines informations essentielles manquent encore : pour la section 2, par exemple, le volume d'eau produit par la fontaine enclose dans la manufacture de boutons (une ancienne abbaye devenue bien national et affermée) n'est pas indiqué. Les procès-verbaux ne sont ni datés, ni signés, et les noms des « citoyens experts indicateurs » désignés par la commune ne sont pas mentionnés. La bascule de l'enquête géodésique à l'enquête communale n'a pas eu lieu.

26 Le Bureau du cadastre était devenu, à partir de 1793, une priorité nouvelle. Depuis mai 1797, il s'était vu confier des responsabilités élargies et disposait d'une ligne budgétaire attitrée dans chaque loi de finance. Mais après la loi du 30 septembre 1797, dite « banqueroute des deux tiers » ou « liquidation Ramel », Prony voit ses fonds réduits et il est contraint de diminuer considérablement le nombre de ses employés⁴⁸. Comment dès lors accomplir des missions qui, elles, n'ont pas changé ? Jusqu'à l'abolition du Bureau, en 1802, c'est par le

manque de moyens que Prony ne cessera de justifier la lenteur à passer aux opérations de terrain au niveau des communes.

27 Alors qu'il rapporte pour la commission des finances au Conseil des Cinq-Cents, en octobre 1798, le député de la Seine François Aubert tente de justifier cette lenteur. Les événements révolutionnaires ont profondément changé la face du territoire. La guerre civile, extérieure et maritime, a désorganisé le commerce et les infrastructures de transport qui sont, à l'agriculture et au commerce, « ce que sont dans les corps vivants les artères conducteurs du sang et de tous les principes de la vie ». Alors qu'un cadastre a besoin de s'appuyer sur des éléments pérennes, la révolution et la guerre ont fait du territoire une entité éminemment plastique :

Le cadastre, pour lequel il faudrait beaucoup de dépenses et beaucoup d'années, serait à peine terminé, qu'il faudrait le recommencer. Supposons qu'il eût été fait pendant les premiers temps de la révolution, n'est-il pas évident qu'il serait aujourd'hui suranné quant à l'estimation des produits, seule partie intéressante d'un cadastre ?⁴⁹

28 Alors même que l'utilité à court terme du cadastre est mise en doute, la présence des géographes est demandée dans les départements annexés qu'il faut rattacher aux grands triangles de la carte de France. C'est d'ailleurs le relevé géodésique des départements de la rive gauche du Rhin qui occupe Tranchot à partir de 1801⁵⁰. La présence de géographes est aussi jugée prioritaire au sein de deux expéditions destinées à renforcer la puissance globale de la France : l'expédition d'Égypte qui, en 1798, doit entraver l'accès de l'Angleterre à l'Inde et, en 1800, l'expédition Baudin qui doit établir les Français dans les terres australes⁵¹.

29 L'échec du cadastre de la Seine s'explique largement par le fait que les forces du Bureau sont alors absorbées par les enjeux internationaux : il faut contribuer à rééquilibrer l'Europe et affaiblir l'Angleterre. C'était pourtant la nature même du cadastre révolutionnaire que de ne pas se limiter à constituer un outil fiscal, afin de l'articuler à un projet de géographie permettant une nouvelle connaissance, aussi bien des communes et des départements français, que de toutes les parties du monde. Loin de n'être qu'un voeu pieux ou une rhétorique

creuse, il se manifestait dans les décisions politiques, les priorités budgétaires et les décisions qui structurent l'administration cadastrale.

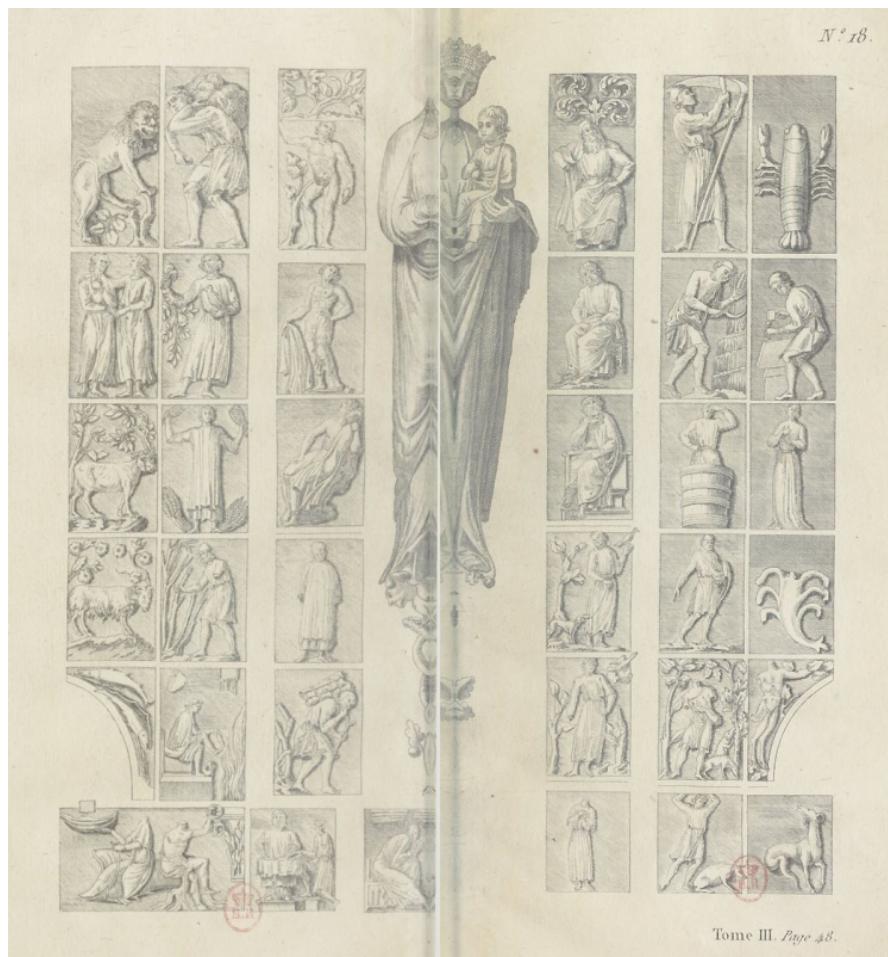
- 30 Dans une lettre écrite depuis Alexandrie, le 11 juillet 1800 (22 messidor an VIII), à l'un de ses anciens professeurs de l'école des géographes⁵², Jean-Baptiste Corabœuf évoque sa situation d'exil. Le désir de rentrer à Paris de ce géographe du cadastre (et proche collaborateur de Jacotin à la carte d'Égypte) est d'autant plus vif qu'il a appris que Prony était devenu directeur de l'École des ponts et chaussées : ce changement « n'aura pu se faire sans en opérer un dans notre établissement, et l'ignorance où nous sommes de l'organisation établie dans notre institution, est un motif assez puissant pour que nous désirions notre retour⁵³ ». Alors que les troupes françaises sont à la merci des Anglais et que les routes maritimes sont coupées, il dit son chagrin de renoncer à l'espoir de revoir bientôt son pays : « le temps que nous passons loin de notre patrie est perdu, puisqu'il n'est point utilisé, et qu'il ne peut l'être. »
- 31 Afin de convaincre son professeur qu'il est temps de rentrer, Corabœuf présente le bilan des travaux de la commission des arts : « vous conviendrez qu'on a fait tout ce qu'il était possible de faire⁵⁴. » La géographie de l'Égypte est « une des parties les plus complètes de la commission » : la détermination astronomique des lieux a permis de rectifier de nombreuses erreurs et de confirmer le différentiel du niveau de la mer Rouge et de la Méditerranée. L'Égypte moderne a fait l'objet de nombreux travaux sous le rapport des mœurs et du gouvernement. On a aussi une connaissance complète des monuments de l'ancienne Égypte : on en a dessiné les sculptures qui témoignent non seulement de sacrifices aux divinités, de combats, d'entrées triomphales, mais aussi des procédés de l'agriculture, de la pêche et de la navigation. On a trouvé de multiples sépultures et rouleaux de papyrus parmi les « manuscrits les plus anciens du monde ». On a enfin trouvé deux zodiaques sculptés indiquant l'état ancien du ciel⁵⁵ :

Mais ce qu'on a trouvé de plus remarquable et de plus intéressant pour l'histoire de ce peuple célèbre, ce sont deux zodiaques, l'un sculpté au plafond d'un péristile à Emé, l'autre au grand temple de Dendera. [...] La comparaison qu'on peut faire de ces deux zodiaques

remonte à des temps bien reculés. L'époque de la construction des temples auxquels ils appartiennent, et ce sont en même temps des témoignages frappants de la connaissance qu'avaient les anciens Égyptiens du phénomène astronomique, la précision des équinoxes.⁵⁶

- 32 Corabœuf indique bien ici sa familiarité avec les idées du député Charles-François Dupuis, dont *l'Origine de tous les cultes*, publié en l'an III (1794-1795), avait fortement marqué les élites du Directoire à la recherche d'une nouvelle forme de religion civile⁵⁷. Dupuis prétendait rapporter chaque religion à un culte agraire et astral. Pour le montrer, sa méthode consistait à restituer l'état du ciel correspondant à cette époque. Le signe de la Vierge, dans l'évangile de Mathieu, est le point à l'horizon oriental vers lequel se déplacent les Rois mages, qui sont les prêtres de Mithra, quand ils vont rendre hommage au Christ⁵⁸. Mais pour s'en rendre compte, il faut lire ce texte en se mettant sous les yeux une image du ciel tel qu'on le voyait à Jérusalem à cette époque⁵⁹. En appui à sa démonstration, Dupuis fait une analyse des douze signes du zodiaque qui entourent la figure de la Vierge sur le portail du Temple de la Raison, ancienne l'église Notre-Dame sous laquelle on avait retrouvé en 1726 un temple à Isis⁶⁰ (voir Figure 4).

Figure 4. – Détail du portail de Notre-Dame



Dans Charles-François Dupuis, *Planches de l'Origine de tous les cultes*, Paris, Agasse, 1794-1795 (an III), n° 18.

- 33 L'intérêt d'un membre de l'administration du cadastre pour les géographies célestes du passé n'a rien d'incongru. Au sein du Dépôt de géographie, son collègue Gosselin s'occupait ainsi à un travail érudit dont l'un des résultats, en 1803, fut la publication de cartes figurant les représentations du monde d'Ératosthène, Strabon et Ptolémée. Le Bureau du cadastre ne s'est pas seulement consacré à construire des savoirs objectifs sur une terre conçue comme surface plane à découper pour en tirer une richesse. Il a aussi été le véhicule d'un projet de géographie républicaine et anti-anglaise, capable d'universalisme tout en « provincialisant l'Europe » par la reconstruction de visions du monde éloignées du Paris révolutionnaire, dans l'espace comme dans le temps. Assurément, les géographes républicains instrumentalisaient la science égyptienne. Mais il convient de

distinguer leur entreprise savante d'une vision postérieure qui situera systématiquement les astronomies grecques et européennes au-dessus des astronomies orientales⁶¹.

*

³⁴ Dans son célèbre ouvrage sur les conditions d'une paix perpétuelle, Emmanuel Kant désigne la conscience de la « sphéricité de la terre » comme l'un des fondements essentiels du cosmopolitisme⁶². Si cette remarque illustre une pensée singulière, dont on peut aujourd'hui mesurer la cohérence chez ce philosophe-géographe⁶³, elle témoigne aussi plus généralement d'une politisation de l'idée de planète durant la décennie révolutionnaire. L'adoption du calendrier républicain avait inscrit, au cœur de la vie administrative et économique française, un temps astral également célébré par des fêtes républicaines et théophilanthropiques⁶⁴. Inséparable de ces préoccupations civiques, s'ajoutait une anxiété nouvelle sur les dangers de la domination anglaise sur les mers, sur l'équilibre européen, mais aussi sur la fragilité des équilibres physiologiques et la santé d'une planète parfois assimilée à un être vivant⁶⁵.

³⁵ Il convient de placer le cadastre au sein de ce nouveau régime de planétarité. Loin d'être un simple document fiscal, il s'adossait à la réforme des poids et mesures, au calcul de la Méridienne et de la connaissance des temps, et fabriquait une image de la richesse territoriale destinée à restaurer le crédit de l'État, non seulement aux yeux des Français, mais également des nations étrangères. Il en découlait au moins deux implications pour l'enquête cadastrale. D'abord les opérations géodésiques occupaient une place désormais centrale, excluant les géomètres trop éloignés des institutions parisiennes, et renforçant l'importance du travail des calculateurs, travail de cabinet complémentaire du travail de terrain. Ensuite, la frontière entre l'enquête cadastrale et l'enquête statistique plus générale devenait très poreuse. Les savants républicains, sous l'impulsion de l'Institut national des sciences et des lettres, ne mènent plus sous le Directoire qu'une seule et même enquête dont l'objet est à la fois local et universel, général et singulier – une science « universaliste » se fondant sur la connaissance des singularités.

- 36 Tel est peut-être le régime de planétarité républicain qui, esquissé pendant la décennie révolutionnaire, et notamment sous le Directoire, fut remplacé par d'autres perspectives globales sous l'Empire. Si le cadastre participe d'un « bon usage » de la planète, sous la Révolution, c'est moins comme instrument pour en modifier les équilibres matériels, que comme image à la fois géométrique et économique de la place qu'y occupe la France révolutionnée et révolutionnaire. Aussi l'échec du Bureau du cadastre à passer à l'enquête de terrain au niveau des communes est-il tout relatif : il n'est que l'autre facette d'une entreprise autrement plus ambitieuse, celle d'une géographie à la fois physique et humaine, planétaire et mondiale.

BIBLIOGRAPHY

- ABERDAM Serge, *Démographes et démocrates. L'œuvre du Comité de division de la Convention nationale. Étude d'histoire révolutionnaire*, Paris, Société des études robespierristes, 2004.
- ALDER Ken, *Mesurer le monde (1792-1799). L'incroyable histoire de l'invention du mètre*, Martine Devillers-Argouar'ch (trad.), Paris, Flammarion, 2005.
- ARMITAGE David, SUBRAHMANYAM Sanjay (dir.), *The Age of Revolutions in Global Context, c. 1760-1840*, Hounds mills / Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.
- BAPTISTE Gérard, « Le cadastre par nature de culture de la France (1802-1807) », *Bulletin du Comité français de cartographie*, n° 111, p. 11-21.
- BESSE Jean-Marc, « La géographie selon Kant : l'espace du cosmopolitisme », *Corpus*, n° 34, 1998, p. 109-129.
- BOISTEL Guy, « La connaissance des temps, de la fin de l'Académie royale des sciences aux premières années du bureau des longitudes (1791-1802), ou comment financer une éphéméride astronomique en période révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 407, n° 1, 2022, p. 129-152.
- BONNEUIL Christophe, « Der Historiker und der Planet. Planetaritätsregimes an der Schnittstelle von Welt-Ökologien, ökologischen Reflexivitäten und Geo-Mächten », in *Gesellschaftstheorie im Anthropozän*, Frank Adloff, Sighard Neckel (dir.), Francfort, Campus, 2020, p. 55-92.
- BONNEUIL Christophe, FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil (Anthropocène), 2016.
- BOURILLON Florence, CLERGEOT Pierre, VIVIER Nadine (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008.

BRET Patrice, « Du concours de l'an II à la suppression de l'école des géographes : la quête identitaire des ingénieurs géographes du cadastre de Prony, 1794-1802 », in *Jogos de identidade profissional: os engenheiros, a formação e a acção [Les enjeux identitaires des ingénieurs : entre la formation et l'action]*, Ana Cardoso de Matos, Maria Paula Diogo, Irina Davidovna Guzevič, André Grelon (dir.), Lisbonne, Colibri, 2009, p. 121-154.

BRET Patrice (dir.), *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières (1798-1801)*, Paris, Technique et Documentation, 1999.

BRET Patrice, *L'Égypte au temps de l'expédition de Bonaparte (1798-1801)*, Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1998.

BROC Numa, « Un Musée de Géographie en 1795 », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 27, n° 1, 1974, p. 37-43.

BUCHWALD Jed Z., JOSEFOWICZ Diane Greco, *The Zodiac of Paris: How an Improbable Controversy over an Ancient Egyptian Artifact Provoked a Modern Debate between Religion and Science*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

CHAKRABARTY Dipesh, *The Climate of History in a Planetary Age*, Chicago, University of Chicago Press, 2021.

CHAKRABARTY Dipesh, *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

CHAPPEY Jean-Luc, *La Société des Observateurs de l'homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de*

Bonaparte

Paris, Société des études robespierristes, 2002.

CHENEY Paul, FORREST Alan, HUNT Lynn, MIDDLELL Matthias, RANCE Karine, « La Révolution française à l'heure du global turn », *Annales historiques de la Révolution française*, Karine Rance (trad.), n° 374, 2013, p. 157-185.

DENON Vivant, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes de Bonaparte en 1798 et 1799*, Londres, Taylor, 1819.

DESAN Suzanne, HUNT Lynn, NELSON William Max, *The French Revolution in Global Perspective*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 2013.

DESBRIÈRE Michel, « Les travaux dirigés par Jean Joseph Tranchot sur la rive gauche du Rhin, 1801-1814 », *Bulletin du Comité français de cartographie*, n° 191, 2007, p. 13-24.

DUPUIS Charles-François, *Origine de tous les cultes ou Religion universelle*. Vol. 4/3, Paris, Agasse, 1794.

FORREST Alan I., MIDDLELL Matthias (dir.), *The Routledge Companion to the French Revolution in World History*, Londres / New York, Routledge / Taylor & Francis Group (Routledge companions), 2016.

FRESSOZ Jean-Baptiste, VINCENT Julien, « “La Terre est un animal”. Religion naturelle, cycle de l'eau et circulation monétaire pendant la Révolution », *Romantisme*, vol. 189, n° 3, 2020, p. 19-30.

JULIA Dominique (dir.), *L'École normale de l'an III. Une institution révolutionnaire et ses élèves : introduction historique à l'édition des Leçons*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016.

KAIN Roger J. P., BAIGENT Elizabeth, *The Cadastral Map in the Service of the State: A History of Property Mapping*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

KANT Emmanuel, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Jansen et Perronneau, 1796.

KYROU Ariel, CITTON Yves (dir.), *Planétarités*, vol. 85, n° 4 de *Multitudes*, 2021.

LAFFON-LADÉBAT André-Daniel, *Rapport fait par Laffon-Ladébat, au nom d'une commission composée des représentants du peuple Musset, Poisson, Picault, Bar et Laffon-Ladébat, sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents, du 1^{er} floréal, relative à la contribution foncière*.

Séance du 2 prairial an V. – Mémoire sur le cadastre, Paris, Conseil des Anciens, 2 prairial an V.

LATOUR Bruno, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Paris, La Découverte (Les empêcheurs de penser en rond), 2021.

LATOUR Bruno, *Où atterrir ?* Paris, La Découverte, 2017.

MATHIEZ Albert, *La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801). Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution*, Paris, Félix Alcan, 1903.

PEAUCELLE Jean-Louis, « Un “éléphant blanc” en pleine Révolution française : les grandes tables de logarithmes de Prony comme substitut au cadastre ! », *Annales des Mines – Gérer et comprendre*, n° 107, 2012, p. 74-86.

PEROVIC Sanja, *The Calendar in Revolutionary France. Perceptions of Time in Literature, Culture, Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

ROEGEL Denis, *The Great Logarithmic and Trigonometric Tables of the French Cadastre: A Preliminary Investigation*, Nancy, LORIA, 2010.

RAINA Dhruv, « Disciplinary Boundaries and the Civilizational Encounter: The Mathematics and Astronomy of India in Delambre's “Histoire” (1800-1820) », *Studies in History*, vol. 17, n° 2, 2001, p. 211-243, <https://doi.org/10.1177/025764300101700203>.

SHAW Matthew, *Time and the French Revolution: The Republican Calendar, 1789-Year XIV*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2011.

TOUZERY Mireille (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe. L'époque moderne*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière, 2007.

VINCENT Julien, « En attendant le cadastre : désir d'égalité, horizon d'attente et contribution foncière, 1789-1820 », in *Les dynamiques économiques de la Révolution française. Colloque des 7 et 8 juin 2018*, Serge Aberdam, Anne Conchon, Virginie Martin (dir.), Vincennes, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2021, p. 79-97.

NOTES

- 1 Christophe Bonneuil, Jean-Baptiste Fressoz, *L'événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Paris, Seuil (Anthropocène), 2016.
- 2 Dipesh Chakrabarty, *The Climate of History in a Planetary Age*, Chicago, University of Chicago Press, 2021 ; sur l'opposition entre « mondialisation » et « atterrissage », voir aussi Bruno Latour, *Où atterrir ?* Paris, La Découverte, 2017 ; Bruno Latour, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Paris, La Découverte (Les empêcheurs de penser en rond), 2021.
- 3 Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- 4 Christophe Bonneuil, « Der Historiker und der Planet. Planetaritätsregimes an der Schnittstelle von Welt-Ökologien, ökologischen Reflexivitäten und Geo-Mächten », in *Gesellschaftstheorie im Anthropozän*, Frank Adloff, Sighard Neckel (dir.), Francfort, Campus, 2020, p. 55-92.
- 5 Sur la notion de « planéitarité », voir notamment le dossier présenté par Ariel Kyrhou et Yves Citton dans *Multitudes*, vol. 85, n° 4, 2021, dans lequel sont recensés « au moins huit contrastes entre le global et le planétaire, dont chacun mérite à la fois d'être pris en compte et contesté » (p. 69).
- 6 Pour une première incursion sur le régime de planéitarité révolutionnaire, voir Jean-Baptiste Fressoz, Julien Vincent, « “La Terre est un animal”. Religion naturelle, cycle de l'eau et circulation monétaire pendant la Révolution », *Romantisme*, vol. 189, n° 3, 2020, p. 19-30.
- 7 David Armitage, Sanjay Subrahmanyam (dir.), *The Age of Revolutions in Global Context, c. 1760-1840*, Hounds Mills / Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010 ; Suzanne Desan, Lynn Hunt, William Max Nelson, *The French Revolution in Global Perspective*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 2013 ; Paul Cheney et al., « La Révolution française à l'heure du global turn », *Annales historiques de la Révolution française*, Karine Rance (trad.), n° 374, 2013, p. 157-185 ; Alan I. Forrest, Matthias Middell (dir.), *The Routledge Companion to the French Revolution in World History*, Londres / New York, Routledge / Taylor & Francis Group (Routledge companions), 2016.
- 8 J'emploie ici le terme « enquête » pour désigner l'ensemble des travaux préparatoires et de terrain d'un cadastre. Inhabituel en français, en relation

avec les cadastres, cet usage est cohérent avec les travaux francophones de sciences sociales sur l'histoire des enquêtes. Il se rapproche aussi de l'usage anglais, où le terme *surveyor* désigne les arpenteurs et géomètres qui délimitent les propriétés, tandis que le terme *survey* renvoie de façon plus générale à toute forme d'exploration ou de recherche, que l'on traduit couramment en français par « enquête ».

9 Pour une histoire longue des cadastres, voir Roger J. P. Kain, Elizabeth Baigent, *The Cadastral Map in the Service of the State: A History of Property Mapping* (Chicago, University of Chicago Press, 1992). Je renvoie aussi à Julien Vincent, *Les deux corps de Léviathan. Terre, économie politique et Révolution en Angleterre et en France (xvii^e-xviii^e siècles)*, mémoire d'HDR non publié (Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2023), qui approfondit le cas du cadastre irlandais de William Petty.

10 Cité par Ken Alder, *Mesurer le monde (1792-1799). L'incroyable histoire de l'invention du mètre*, Martine Devillers-Argouar'ch (trad.), Paris, Flammarion, 2005, p. 52.

11 École nationale des ponts et chaussées (désormais ENPC), MS 2150, Prony, *Instruction sur la levée des plans de masse, de détail et des villes, ordonnée par la loi du 23 septembre 1791 ; suivie du jugement de l'Académie des sciences sur cette instruction : présentés le 21 mai 1792*, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.

12 ENPC, MS 2147, « Réflexions sur la carte et le cadastre de la France » (10 octobre 1791).

13 *Ibid.*

14 Pour une vision d'ensemble des opérations cadastrales sur la longue durée, voir en particulier Roger J. P. Kain, Elizabeth Baigent, *op. cit.* ; Mireille Touzery (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe. L'époque moderne*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière, 2007 ; Florence Bourillon, Pierre Clergeot, Nadine Vivier (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux aux xix^e et xx^e siècles*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008.

15 Au 29 mai 1797, les effectifs sont à 60 employés dont 43 calculateurs : ENPC, MS 2148 (14).

16 ENPC, MS 2402, « Rapport sur le travail de la 3^e division de l'agence des cartes et plans », 14 juillet 1794 (26 messidor an II).

17 L'essentiel des archives comptables manque pour l'an III et l'an IV.

18 F/4/1013 f. 74, « Résultats du travail fait au Bureau du cadastre pour connaître la superficie et la population du territoire français ».

19 *Ibid.*, f. 1.

20 Serge Aberdam, *Démographes et démocrates. L'œuvre du Comité de division de la Convention nationale. Étude d'histoire révolutionnaire*, Paris, Société des études robespierristes, 2004, p. 250. On trouve une version du texte lu par Prony aux AN, F/4/1013, f. 74 « Résultats du travail fait au Bureau du cadastre pour connaître la superficie et la population du territoire français », 29 mars 1796 (9 germinal an IV). En mai 1797 (floréal an V), alors qu'il doit justifier des avancées accomplies par son administration (il écrit peut-être alors à l'attention du Comité des finances dont il sera question plus bas), Prony évoque encore cet événement : ENPC, MS 2148 (4), « Précis historique sur l'établissement du Bureau central du cadastre et sur les travaux qui y ont été exécutés depuis 1791 ».

21 Denis Roegel, *The Great Logarithmic and Trigonometric Tables of the French Cadastre: A Preliminary Investigation*, Nancy, LORIA, 2010 ; Jean-Louis Peaucelle, « Un “éléphant blanc” en pleine Révolution française : les grandes tables de logarithmes de Prony comme substitut au cadastre ! », *Annales des Mines – Gérer et comprendre*, n° 107, 2012, p. 74-86.

22 Guy Boistel, « La connaissance des temps, de la fin de l'Académie royale des sciences aux premières années du bureau des longitudes (1791-1802), ou comment financer une éphéméride astronomique en période révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 407, n° 1, 2022, p. 129-152.

23 Sur l'échec de ce projet, voir Jean-Louis Peaucelle, art. cité.

24 Denis Roegel, *op. cit.* ; Jean-Louis Peaucelle, art. cité.

25 Jean-Louis Peaucelle, art. cité.

26 André-Daniel Laffon-Ladébat, *Rapport fait par Laffon-Ladébat, au nom d'une commission composée des représentants du peuple Musset, Poisson, Picault, Bar et Laffon-Ladébat, sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents, du 1^{er} floréal, relative à la contribution foncière. Séance du 2 prairial an V. – Mémoire sur le cadastre*, Paris, Conseil des Anciens, 2 prairial an V.

27 AN, F/17/1052-B, dossier 6, « Rapport présenté au ministre de l'Intérieur le 29 brumaire an VI ».

28 Sur le contexte de cette collection, voir notamment Numa Broc, « Un Musée de Géographie en 1795 », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 27, n° 1,

1974, p. 37-43.

29 AN, F/17/1052-B, dossier 4, « Communication aux services publics ».

30 AN, F/4/1013, « Registre général du cadastre et dépôt géographique, 27 thermidor an VIII ».

31 AN, F/17/1052-B, dossier 5.

32 Jean-Louis Peaucelle, art. cité.

33 ENPC, MS 2148 (4).

34 Dominique Julia (dir.), *L'École normale de l'an III. Une institution révolutionnaire et ses élèves : introduction historique à l'édition des Leçons*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016.

35 Patrice Bret, « Du concours de l'an II à la suppression de l'école des géographes : la quête identitaire des ingénieurs géographes du cadastre de Prony, 1794-1802 », in *Jogos de identidade profissional: os engenheiros, a formação e a acção [Les enjeux identitaires des ingénieurs : entre la formation et l'action]*, Ana Cardoso de Matos et al. (dir.), Lisbonne, Colibri, 2009, p.126-129.

36 Les documents qui en attestent sont pour l'essentiel contenus dans AN, F/4/1013, où on les trouve en ordre dispersé. Malheureusement les sources comptables, assez nombreuses pour l'an II et à partir de l'an VI, ont quasi-maint toutes disparues pour l'an III, l'an IV et pour l'an V, tant aux AN que dans les archives de l'École nationale des ponts et chaussées.

37 AN, F/4/1013, f. 55.

38 AN, F/4/1013, f. 44, f. 45, f. 51, f. 52, f. 54.

39 ENPC, MS 2199, (8), rapport du 11 mars 1798 (29 ventôse an VI).

40 ENPC, MS 2213.

41 ENPC, MS 2199 (8), lettre de Jacquemont à Prony, 30 thermidor an VII.

42 ENPC, MS 2147, « Mémoire sur la description et le cadastre du département de la Seine », 6 nivôse an VI.

43 F/4/1013, fo. 11 : lettre de Duboy-Laverne qui adresse « l'épreuve de la topographie et celle du procès-verbal supplémentaire pour parvenir au cadastre général des communes », qui correspond au document utilisé par Tranchot à Vitry-sur-Seine.

44 Gérard Baptiste, « Le cadastre par nature de culture de la France (1802-1807) », *Bulletin du Comité français de cartographie*, n° 111, p. 11-21 ; voir aussi

Julien Vincent, « En attendant le cadastre : désir d'égalité, horizon d'attente et contribution foncière, 1789-1820 », in *Les dynamiques économiques de la Révolution française. Colloque des 7 et 8 juin 2018*, Serge Aberdam, Anne Conchon, Virginie Martin (dir.), Vincennes, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2021, p. 79-97.

45 Voir Julien Vincent, mémoire d'HDR non publié, *op. cit.* Voir également Julien Vincent, 2021, art. cité.

46 Prony signe néanmoins des instructions pour la constitution du cadastre de la Seine en avril 1801 : ENPC, MS 2150.

47 ENPC, MS 2150, « Topographie du plan n° 13 » et « Procès-verbal supplémentaire pour servir au Cadastre général de la commune de Vitry à l'appui du plan n° 13 ».

48 ENPC, MS 2148 (12). Dès la fin de l'année 1797 (frimaire an VI), Prony se plaint : « le bureau du cadastre proprement dit a été diminué des deux tiers environ des employés qui y étaient occupés. » Prony oppose le bureau « proprement dit » au bureau élargi qui, après le décret du 29 mai 1797, comprenait aussi le personnel du Dépôt de géographie et celui de la Méridienne. Notons que le bureau du cadastre « proprement dit », en 1795 et 1796, s'occupait principalement du calcul et de la vérification grandes tables, et non des opérations cadastrales au sens strict. Alors que les fonds pour l'an V, accordés en mai 1797, s'élevaient à 600 000 F (une somme qui ne fut jamais dépensée dans son entièreté), ils sont réduits l'année suivante à 250 000 F.

49 *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, Septidi, 17 vendémiaire an VII (8 octobre 1798), p. 67 : discours de François Aubert au Conseil des Cinq-Cents, le 12 vendémiaire an VII (3 octobre 1798).

50 Michel Desbrière, « Les travaux dirigés par Jean Joseph Tranchot sur la rive gauche du Rhin, 1801-1814 », *Bulletin du Comité français de cartographie*, n° 191, 2007, p. 13-24.

51 Patrice Bret, *L'Égypte au temps de l'expédition de Bonaparte (1798-1801)*, Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1998 ; Patrice Bret (dir.), *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières (1798-1801)*, Paris, Technique et Documentation, 1999 ; Jean-Luc Chappey, *La Société des Observateurs de l'homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002.

52 Les trois anciens professeurs de Corabœuf à l'École des ingénieurs-géographes, encore en poste en l'an VIII, étaient José María Lanz, professeur

de mathématiques (également à l'École polytechnique), Jean-Isidore Denayer et Jean-Antoine Blanchet, tous deux professeurs de dessin : ENPC, MS 2213 (2).

53 ENPC, MS 2199 (7).

54 *Ibid.*

55 Sur l'histoire ultérieure de ce zodiaque, voir Jed Z. Buchwald, Diane Greco Josefowicz, *The Zodiac of Paris: How an Improbable Controversy over an Ancient Egyptian Artifact Provoked a Modern Debate between Religion and Science*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

56 ENPC, MS 2199 (7).

57 Jean-Baptiste Fressoz, Julien Vincent, art. cité.

58 Charles-François Dupuis, *Origine de tous les cultes ou Religion universelle*. Vol. 4/3, Paris, Agasse, p. 45.

59 Vivant Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes de Bonaparte en 1798 et 1799*, Londres, Taylor, p. xciii.

60 Charles-François Dupuis, *op. cit.*, p. 48. Voir aussi *Planches de l'Origine de tous les cultes*, n° 18.

61 Dhruv Raina, « Disciplinary Boundaries and the Civilizational Encounter: The Mathematics and Astronomy of India in Delambre's "Histoire" (1800-1820) », *Studies in History*, vol. 17, n° 2, 2001, p. 211-243, <https://doi.org/10.1177/025764300101700203>.

62 Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Jansen et Perronneau, 1796, p. 43.

63 Jean-Marc Besse, « La géographie selon Kant : l'espace du cosmopolitisme », *Corpus*, n° 34, 1998, p. 109-129.

64 Matthew Shaw, *Time and the French Revolution: The Republican Calendar, 1789-Year XIV*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2011 ; Sanja Perovic, *The Calendar in Revolutionary France. Perceptions of Time in Literature, Culture, Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012 ; Albert Mathiez, *La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801). Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution*, Paris, Félix Alcan, 1903.

65 Jean-Baptiste Fressoz, Julien Vincent, art. cité.

ABSTRACTS

Français

Le « Bureau central du cadastre » (1791-1802), en dépit des hautes ambitions affichées dès le début de la Révolution, échoua à démarrer les travaux sur le terrain, au niveau des communes et des parcelles. À partir des archives conservées sur cette institution, cet article revient sur cet échec supposé afin d'en relativiser la portée. Si le Bureau du cadastre avait pour ambition de réaliser un levé systématique des parcelles du pays, désormais conforme aux nouvelles mesures, il remplissait aussi d'autres missions. Il s'agissait d'une administration cruciale notamment pour les travaux géodésiques, en particulier en lien avec la mesure de la Méridienne de Dunkerque à Barcelone, mais aussi pour la conservation d'une importante collection de cartes et plans : le « Dépôt géographique de l'intérieur ». Loin d'être une simple administration, il s'agissait aussi d'une institution savante qui jouait un rôle clé dans la constitution de divers outils de travail à destination des autres administrations civiles, mais aussi plus généralement d'une géographie nouvelle, à la fois physique et humaine, destinée à promouvoir un nouveau cosmopolitisme. Le cadastre s'insérait dans un projet statistique plus large qui, partant d'une topographie des communes et des départements, conduisait à une connaissance astronomique et géographique de l'ensemble du globe terrestre.

Deutsch

Trotz großer Erwartungen zu Beginn der Französischen Revolution schaffte es das „Bureau central du cadastre“ (1791-1802) nicht, seine Arbeit im Feld, d.h. auf der Ebene der Kommunen und der Parzellen durchzuführen. Auf Grundlage von Archivmaterial des Bureaus schlägt der Artikel eine neue Interpretation dieses vermeintlichen Misserfolgs vor. Zwar hatte das Bureau das Ziel, eine systematische Vermessung aller Parzellen des Landes nach neuen Maßstäben vorzunehmen, es erfüllte daneben jedoch noch weitere Aufgaben, wie geodätische Arbeiten – im Zusammenhang mit der Vermessung des Meridians von Dünkirchen nach Barcelona – oder das Aufbewahren wichtiger Sammlungen von Karten und Plänen (im „Geographischen Depot des Inneren“). Zudem war es nicht nur eine Behörde, sondern auch eine gelehrte Institution, die sowohl bei der Herstellung verschiedener Instrumente für andere Zivilverwaltungen eine Schlüsselrolle spielte als auch beim Aufbau eines neuartigen, physischen und humanen Verständnisses der Geographie zur Förderung des Kosmopolitismus. Das Kataster war dabei Teil eines größeren statistischen Projekts, das ausgehend von einer Topographie der Kommunen und Departements zur astronomischen und geographischen Kenntnis der gesamten Erdkugel hinführen sollte.

English

The “Bureau central du cadastre” (land registry office) (1791-1802), despite its lofty ambitions at the start of the Revolution, failed to start work on the ground, at communal and parcel level. Based on the archives of this institution, this article challenges the traditional narrative about this supposed failure. While the aim of the Office was to carry out a systematic survey of the country’s land parcels in line with new standards of measurement, it also fulfilled other missions. It was a crucial administrative body for geodetic work, particularly in relation to the measurement of the Meridian line from Dunkirk to Barcelona, but also for the conservation of a large collection of maps and plans (the “Dépôt géographique de l’intérieur”). Far from being a mere administrative body, it was also a scholarly institution that played a key role in the creation of various instruments for other civil administrations, but also more generally in the creation of a new idea of geography, both physical and human, designed to promote a new kind of cosmopolitanism. The cadaster was part of a wider statistical project which, starting from a topography of communes and départements, was supposed to lead to astronomical and geographical knowledge of the entire globe.

INDEX

Mots-clés

cadastre, économie politique, géodésie, géographie, Révolution française

Keywords

land registry, political economy, geodesy, geography, French Revolution

Schlagwortindex

Kataster, politische Ökonomie, Geodäsie, Geographie, Französische Revolution

AUTHOR

Julien Vincent

Julien Vincent est maître de conférences HDR en histoire des sciences à l’université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Pour plus d’informations, voir <https://www.pantheon-sorbonne.fr/page-perso/jvincent>.

IDREF : <https://www.idref.fr/103923527>

ORCID : <http://orcid.org/0009-0001-6491-6849>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/julien-gr-vincent>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000044056875>